

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: samedi 16 août 2003 15:57
À: 'Robert PIC'
Objet: RE: Délestages

Bien reçu. Merci.

Y. Coquin

-----Message d'origine-----

De : Robert PIC [mailto:robert.pic@edfgdf.fr]
Envoyé : sam. 16 août 2003 16:44
À : yves.coquin
Cc : COQUIN, Yves
Objet : Délestages
Importance : Haute

Comme vous en avez exprimé le souhait, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance les informations suivantes :

Le président d'EDF a donné son feu vert au retour au dispositif normal de permanence, le risque de délestage pour lundi 18 étant retombé au niveau habituel.

Le niveau habituel de risque n'est toutefois pas le niveau zéro : un délestage peut intervenir à tout moment en cas d'événement soudain (perte de ligne transport, perte d'un ensemble de centrales...)

En particulier, la sécheresse perdure et a un effet certain sur le niveau des fleuves, pouvant compromettre le fonctionnement de certaines centrales durant les semaines à venir.

Les problèmes techniques à Paris et dans plusieurs autres villes (claquages de câbles sur les réseaux souterrains 20kV) continuent car, sauf rupture météorologique non prévue à cette heure, la baisse des températures souterraines sera longue à intervenir. Nous n'attendons donc pas un retour complet à la normale avant 15 jours.

EDF remercie vivement pour leur mobilisation tous ceux qui ont pris part à l'alerte.

Robert PIC
Permanence de Direction EDF GDF SERVICES

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: samedi 16 août 2003 15:59
À: BOLOT-GITTLER, Anne
Objet: TR: Délestages

Importance: Haute

Je vous transmets ce message (plutôt rassurant) d'EDF. Je termine le point sur la question du stockage et du transport des corps.

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : Robert PIC [mailto:robert.pic@edfgdf.fr]

Envoyé : sam. 16 août 2003 16:44

À : yves.coquin

Cc : COQUIN, Yves

Objet : Délestages

Importance : Haute

Comme vous en avez exprimé le souhait, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance les informations suivantes :

Le président d'EDF a donné son feu vert au retour au dispositif normal de permanence, le risque de délestage pour lundi 18 étant retombé au niveau habituel.

Le niveau habituel de risque n'est toutefois pas le niveau zéro : un délestage peut intervenir à tout moment en cas d'événement soudain (perte de ligne transport, perte d'un ensemble de centrales...)

En particulier, la sécheresse perdure et a un effet certain sur le niveau des fleuves, pouvant compromettre le fonctionnement de certaines centrales durant les semaines à venir.

Les problèmes techniques à Paris et dans plusieurs autres villes (claquages de câbles sur les réseaux souterrains 20kV) continuent car, sauf rupture météorologique non prévue à cette heure, la baisse des températures souterraines sera longue à intervenir. Nous n'attendons donc pas un retour complet à la normale avant 15 jours.
EDF remercie vivement pour leur mobilisation tous ceux qui ont pris part à l'alerte.

Robert PIC
Permanence de Direction EDF GDF SERVICES

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: samedi 16 août 2003 19:23
À: BOLOT-GITTLER, Anne; ABENHAIM, Lucien
Objet: Problèmes sanitaires liés aux décès dus à la canicule

Je vous prie de trouver ci-joint un point reflétant la situation au 16 août dans l'après-midi. Les premières remontées des départements commencent à me parvenir et ne signalent pour l'instant rien de spécial.

Je reste joignable sur le portable de garde de la DGS.

Y. Coquin



Décès-chaaleur.point1.
DOC



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
Le Chef de service

Paris, le 16 août 2003

NOTE
pour le Ministre
A l'attention de Mme A. BOLOT-GITTLER, Directrice adjointe du cabinet

Objet : Problèmes sanitaires liés à l'augmentation des décès (transports et dépôts des corps)

J'ai fait le point avec le Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC), avec la Direction de la défense et de la sécurité civile (DDSC, J-F RAFFY), avec la préfecture de police de Paris (L¹-C^{el} LE BARS), ainsi qu'avec la Direction régionale des affaires sanitaires d'Ile de France (DRASSIF, Mme L'HELLGOUAC'H) sur la question des dépôts et des transports de corps.

Il n'existe pas, pour le moment, de remontées faisant état d'une situation sanitaire critique en quelque point du territoire que ce soit. Il existe un délai légal entre le décès et l'inhumation, qui est au maximum de 6 jours, mais qui peut être allongé, par dérogation préfectorale. Dans plusieurs régions, ce délai a été porté à 15 jours car les procédures d'inhumation ou de crémation ne pouvaient suivre la courbe des décès, malgré l'augmentation d'amplitude des horaires d'ouverture des installations. Cet allongement du délai avant inhumation ne pose en principe pas de problème sanitaire, les corps étant mis en bière et les personnes étant décédées d'affections non infectieuses.

Cet allongement du délai d'inhumation a eu pour conséquence inévitable un engorgement massif des lieux d'accueil des corps (chambres funéraires ou mortuaires) particulièrement net en Ile de France, notamment à Paris, ce qui a conduit :

- d'une part, les entreprises de pompes funèbres à ouvrir de nouvelles installations et à installer des tentes réfrigérées dans différents endroits de la région,
- d'autre part, l'Institut médico-légal (IML, 450 places + 200 remises en service mardi 12), à accueillir de nombreux corps.

Les capacités d'accueil de l'IML étant actuellement dépassées, le préfet de Paris a pris, jeudi 14 août, la décision de réquisitionner un entrepôt réfrigéré (+ 05° C) à Rungis, d'une capacité annoncée de 700 places, mais en réalité supérieure.

La principale préoccupation vient de ce que de nombreux corps de personnes vivant seules sont découverts à domicile dans un état déplorable, notamment à Paris où il est fait état de 280 corps dans cet état depuis le 06 août (dont 90 pour la seule journée du 15 août). Ces corps ne peuvent pas être conservés à température positive et nécessitent l'intervention des équipes d'hygiène de la Mairie de Paris qui évacuent le corps et effectuent une désinfection des lieux. Le préfet de police a pris ce matin la décision de louer 4 camions frigorifiques (donc capables de maintenir une température négative) correspondant, après aménagement intérieur, à une capacité d'accueil de 180 corps au moins.

Ces deux dernières décisions (entrepôt de Rungis et camions frigorifiques) devraient permettre, au rythme actuel et en particulier à la faveur de la baisse des décès, d'assurer un retour à la normale progressif de la situation.

A notre demande, la DDSC a adressé un message urgent aux préfets afin de faire un point précis des situations sanitaires qu'ils jugeraient préoccupantes. Les réponses doivent nous remonter à partir de ce soir. Je vous propose de faire un nouveau point lundi 18 août.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES

Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises

Centre de Transmissions

TELECOPIE

Rédacteur	N° télécopie	N° de Téléphone
CENTRE DE TRANSMISSIONS	0141115252	0156047232
Autorité Signataire	Date et Heure	Nom et Signature
	16/08/03 23:01	
Destinataire	N° de Télécopie	
MINSANTE DR COQUIN	0140564674	

Objet : NMR 2346/DDSC COGIC CENTRANS/EFFETS DE LA CANICULE - TRANSPORT ET CONSERVATION DES

TEXTE

DE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES
DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES
BUREAU DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ CIVILES

A :
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE, ET DES PERSONNES HANDICAPÉES :
-DR COQUIN (TELECOPIE : 01.40.56.46.74 ET 01.64.63.80.50)
-HFD

POUR INFORMATION
PERMANENT DU CABINET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET
DES LIBERTÉS LOCALES
DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

BT
NON PROTÉGÉ
MCA

NMR :

OBJET : EFFETS DE LA CANICULE - TRANSPORT ET CONSERVATION DES CORPS

PIECES JOINTES : 12 PAGES

— 554 —

TEXTE :

POUR FAIRE SUITE A VOTRE DEMANDE , VOUS TROUVEREZ CI-JOINT LE POINT SUR LES EVENTUELLES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LES DEPARTEMENTS POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS DES PERSONNES DECEDEES SUITE A LA CANICULE.

SELON LES PREMIERS ELEMENTS RECUEILLIS, LES SITUATIONS RENCONTREES A PARIS ET EN REGION PARISIENNE NE SEMBLANT PAS SE REPRODUIRE EN PROVINCE.

SIGNE : REGIS GUYOT, PREFET, CHARGE DE L'INTERIM DU DIRECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE CIVILES, HAUT FONCTIONNAIRE DE DEFENSE

AFFAIRE SUIVIE PAR : JEAN-FRANCOIS RAFFY CHEF DU BCIDCS TEL : 01.56.04.72.40 / TELECOPIE : 01.41.11.52.52

TOP ET FIN

T

**EFFETS DE LA CANICULE
DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS.
point le 16/08/03
à 19h00**

ZONE NORD DEPARTEMENTS	VILLE	TRANSPORT	CONSERVATION (1)	PROBLEMES SANITAIRES	OBSERVATIONS
AISNE-02		RAS	RAS (CH + PFG 180 places libres)	RAS	
OISE-60		RAS	RAS (Places disponibles CH Senlis et Beauvais)	RAS	
NORD-59		RAS	RAS (CH 59 places libres)	RAS	
PAS DE CALAIS-62		RAS	RAS (CH, PFG et maisons de retraite = 101 places libres)	RAS	
SOMME-80		RAS	RAS (PFG Amiens qq places disponibles)	RAS	

(1) Préciser le lieu et la capacité des centres éventuellement ouverts.

**EFFETS DE LA CANICULE
DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS.
point le 16/08/03
à 19h00**

ZONE OUEST DEPARTEMENTS	VILLE	TRANSPORT	CONSERVATION (1)	PROBLEMES SANITAIRES	OBSERVATIONS
CALVADOS-14		RAS	RAS	RAS	
CHER-18		RAS	RAS	RAS	
COTES D'ARMOR-22		RAS	RAS	RAS	
EURE-27		RAS	RAS	RAS	
EURE ET LOIR-28		RAS	RAS	RAS	
FINISTERE-29		RAS	RAS	RAS	
ILLE ET VILAINE-35		RAS	RAS	RAS	
INDRE-36		RAS	RAS	RAS	
INDRE ET LOIRE-37		RAS	RAS	RAS	
LOIR ET CHER-41		RAS	RAS	RAS	
LOIRE ATLANTIQUE- 44		RAS	RAS	RAS	
LOIRET-45		RAS	RAS	RAS	
MAINE ET LOIRE-49		RAS	RAS	RAS	
MANCHE-50		RAS	RAS	RAS	
MAYENNE-53		RAS	RAS	RAS	
MORBIHAN-56		RAS	RAS	RAS	
ORNE-61		RAS	RAS	RAS	
SARTHE-72		RAS	RAS	RAS	
	DEPT	RAS	RAS	RAS	
SEINE MARITIME-76	ROUEN	RAS	Certains établissements fonctionnent avec des tentes réfrigérées, mais les hôpitaux disposent d'une marge de manoeuvre suffisante en chambre froide	RAS	Le Préfet demandera au maire de Rouen d'autoriser les inhumations au-delà de l'heure habituelle de 19h00 pour dégager les places nécessaires,
VENDEE-85				RAS	

(1) Préciser le lieu et la capacité des centres éventuellement ouverts.

**EFFETS DE LA CANICULE
DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS.
point le 16/08/03**

DEPARTEMENTS ZONE SUD OUEST	VILLE	TRANSPORT	219h00 CONSERVATION (1)	PROBLEMES SANITAIRES	OBSERVATIONS
ARIEGE-09		RAS	RAS	RAS	
AVEYRON-12		RAS	RAS	RAS	
CHARENTE-16		RAS	RAS	RAS	
CHARENTE MARITIME-17		RAS	RAS	RAS	
CORREZE-19		RAS	RAS	RAS	
CREUSE-23		RAS	RAS	RAS	
DORDOGNE-24		RAS	RAS	RAS	
	DEPT	RAS	RAS	RAS	
HAUTE GARONNE 31	TOULOUSE		Cet après-midi, ne restait que 2 places disponibles. La difficulté a été résolue en faisant appel aux communes voisines,	RAS	
GERS-32		RAS	RAS	RAS	
	DEPT	RAS	RAS	RAS	
		RAS	RAS	RAS	
GIRONDE-33	BORDEAUX		L'hôpital Saint André doit diriger les corps vers l'hôpital Pellegrin où a été activée la salle réfrigérée utilisée en cas d'accident grave, 17 corps y placés. L'hôpital militaire Robert Piquet se tient prêt à accueillir des corps si le besoin s'en fait sentir.	RAS	
LANDES-40		RAS	RAS	RAS	
LOT-46		RAS	RAS	RAS	
LOT ET GARONNE-47		RAS	RAS	RAS	
PYRENEES		RAS	RAS	RAS	
ATLANTIQUES-64		RAS	RAS	RAS	

(1) Préciser le lieu et la capacité des centres éventuellement prévus.

**EFFETS DE LA CANICULE
 DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS.
 point le 16/08/03
 à 19h00**

HAUTES PYRENEES-65	RAS	RAS	RAS	
DEUX SEVRES-79	RAS	RAS	RAS	
TARN-81	RAS	RAS	RAS	
TARN ET GARONNE-82	RAS	RAS	RAS	
VIENNE-86	RAS	RAS	RAS	
HAUTE VIENNE-87	RAS	RAS	RAS	

(1) Préciser le lieu et la capacité des centres éventuellement prévus.

**EFFETS DE LA CANICULE
DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS.
point le 16/08/03**

DEPARTEMENTS ZONE EST	VILLE	TRANSPORT	à 19h00 CONSERVATION (1)	PROBLEMES SANITAIRES	OBSERVATIONS
ARDENNES-08		RAS	RAS	RAS	
AUBE-10		RAS	RAS (27 places disponibles)	RAS	
COTE D'OR-21		RAS	RAS (Dijon : 20 cases occupées dans la chambre mortuaire, 15 places supplémentaires au CHU)	RAS	Le Préfet a autorisé les inhumations le week end du 15 août.
DOUBS-25		RAS	RAS	RAS	
JURA-39		RAS	RAS (40 places disponibles)	RAS	
MARNE-51		RAS	RAS (camions réfrigérés à disposition des CH et PF)	RAS	
HAUTE MARNE-52		RAS		RAS	Des difficultés pourraient se faire sentir Lundi 18/08, car dès le 14/08 les capacités d'obèsesques sur Reims étaient saturées et la mortalité de ce week end ne baisse que lentement.
MEURTHE ET MOSELLE-54		RAS	RAS	RAS	
MEUSE-55		RAS	RAS (46 places disponibles)	RAS	
MOSELLE-57		RAS	RAS (7 places disponibles au CH de Metz)	RAS	
NIEVRE-58		RAS	RAS (16 places disponibles à la morgue de l'ancien hôpital de Nevers)	RAS	
BAS RHIN-67		RAS	RAS	RAS	
HAUT RHIN-68		RAS	RAS	RAS	
HAUTE SAONE-70		RAS	RAS	RAS	
SAONE ET LOIRE-71		RAS	RAS	RAS	
TERRITOIRE DE BELFORT-90		RAS	RAS	RAS	
VOSGES-88		RAS	RAS	RAS	
YONNE-89		RAS	RAS	RAS	

(1) Préciser le lieu et la capacité des centres éventuellement livrés.

**EFFETS DE LA CANICULE
DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS.
point le 16/08/03
à 19h00**

DEPARTEMENTS ZONE SUD EST	VILLE	TRANSPORT	CONSERVATION (1)	PROBLEMES SANITAIRES	OBSERVATIONS
AIN-01		RAS	RAS	RAS	
ALLIER-03		RAS	RAS	RAS	
ARDECHE-07		RAS	RAS	RAS	
CANTAL-15		RAS	RAS	RAS	
DROME-26		RAS	RAS	RAS	
ISERE-38		RAS	RAS	RAS	
LOIRE-42		RAS	RAS	RAS	
HAUTE LOIRE-43		RAS	RAS	RAS	
PUY DE DOME-63		RAS	RAS	RAS	

(1) Préciser le lieu et la capacité des centres éventuellement ouverts.

DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS.
EFFETS DE LA CANICULE
point le 16/08/03
à 19h00

RHONE-69			<p>Afin de répondre aux éventuelles saturation des chambres froides, tant des hôpitaux que des pompes funèbres municipales ou privées, le Préfet du Rhône a pris un arrêté le 13/08/03 autorisant à placer les corps dans des cercueils hermétiques, cf l'article R 2213-2 du CGCT, Par arrêté du 14/08/03 le délai d'inhumation a été porté de 6 à 20 js. La diffusion de ces arrêtés n'a pas suscité de réaction des maires ou des responsables des hôpitaux et des maisons de retraite. Dans les hôpitaux : Hospices civils de Lyon, pas de saturation des chambres froides, des places sont encore disponibles, les maisons de retraite en ont été informées. L'école de médecine de Lyon a mis 40 places à disposition. Des places sont encore disponibles à Villefranche, Givors et Tarare.</p>	<p>Pas de problème pour la prise en charge à domicile. Plusieurs mise en bière en cercueils hermétiques effectués.</p>	<p>Les pompes funèbres de Lyon, Villeurbanne et générales travaillent à flux tendu, mais ne connaissent pas de difficultés. La situation sera plus difficile pour organiser les obsèques.</p>
SAVOIE-73		RAS	RAS	RAS	RAS
HAUTE SAVOIE-74		RAS	RAS	RAS	RAS

(1) Préciser le lieu et la capacité des centres éventuellement vidents.

**EFFETS DE LA CANICULE
DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS.**

point le 16/08/03

DEPARTEMENTS ZONE SUD	VILLE	TRANSPORT	CONSERVATION (1)	PROBLEMES SANITAIRES	OBSERVATIONS
ALPES DE HAUTE PROVENCE-04		RAS	RAS	RAS	Mortalité légèrement inférieure à l'année 2002 sur la même période
HAUTES ALPES-05	MENTON	RAS	RAS	RAS	
ALPES MARITIMES-06		RAS	RAS	RAS	L'hôpital de Cannes signale avoir plus de places disponibles que les années précédentes à la même période.
AUDE-11		RAS	RAS	RAS	
BOUCHES DU RHONE 13	DEPT MARSEILLE	RAS	RAS	RAS	L'hôpital d'Arles signale avoir plus de places disponibles que les années précédentes à la même période.
GARD-30		RAS	RAS	RAS	Légère augmentation de la mortalité n'ayant pas eu de conséquences notables.
HERAULT-34		RAS	RAS	RAS	
LOZERE-48		RAS	RAS	RAS	
PYRENEES ORIENTALES-66		RAS	RAS	RAS	
VAR-83	Toulon	RAS	RAS	RAS	
VAUCLUSE-84	DEPT	RAS	RAS	RAS	
CORSE DU SUD-2A		RAS	RAS	RAS	Mortalité légèrement inférieure à l'année 2002 sur la même période

(1) Préciser le lieu et la capacité des centres éventuellement invers.

DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS.
EFFETS DE LA CANICULE
 point le 16/08/03
 à 19h00

HAUTE CORSE-2B								
			RAS		RAS		RAS	

(1) Préciser le lieu et la capacité des centres éventuellement ouverts.

CANICULE

Direction Générale de la Santé

Dimanche 17 août 2003



Direction générale de la Santé



Institut de
Veille Sanitaire

Paris, le 17 août 2003

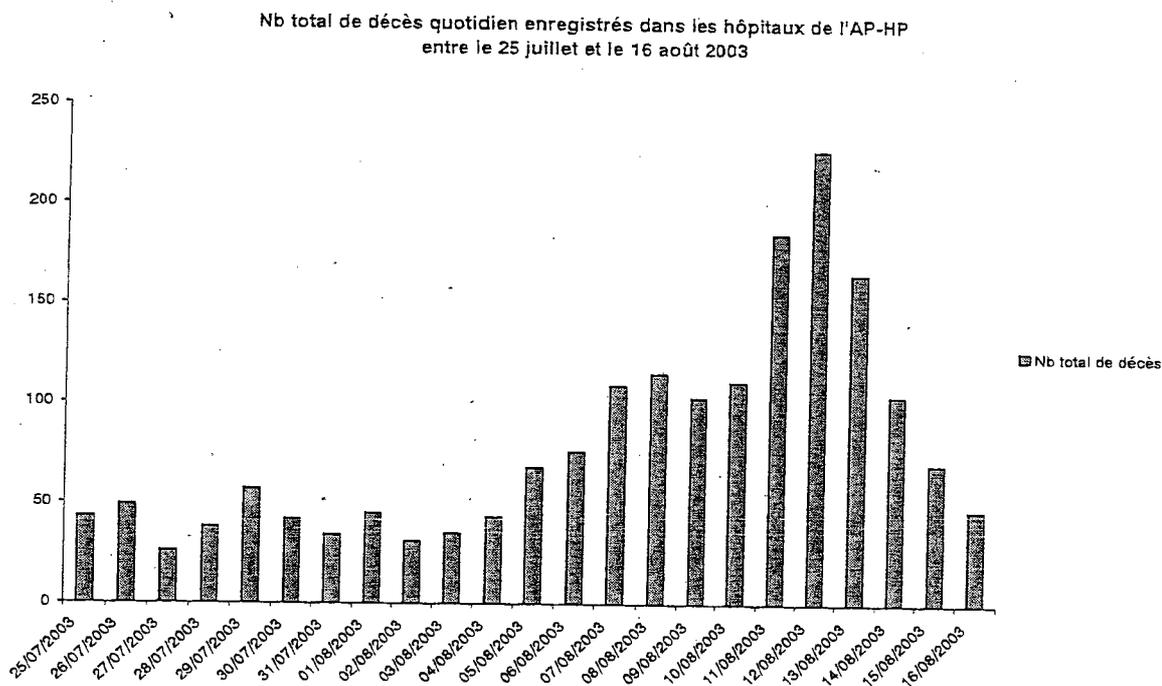
COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEQUENCES SANITAIRES DE LA VAGUE DE CHALEUR

L'évaluation des conséquences sanitaires de la vague de chaleur est actuellement effectuée par la Direction Générale de la Santé et l'Institut de veille sanitaire. Plusieurs données distinctes sont en cours de constitution et d'analyse.

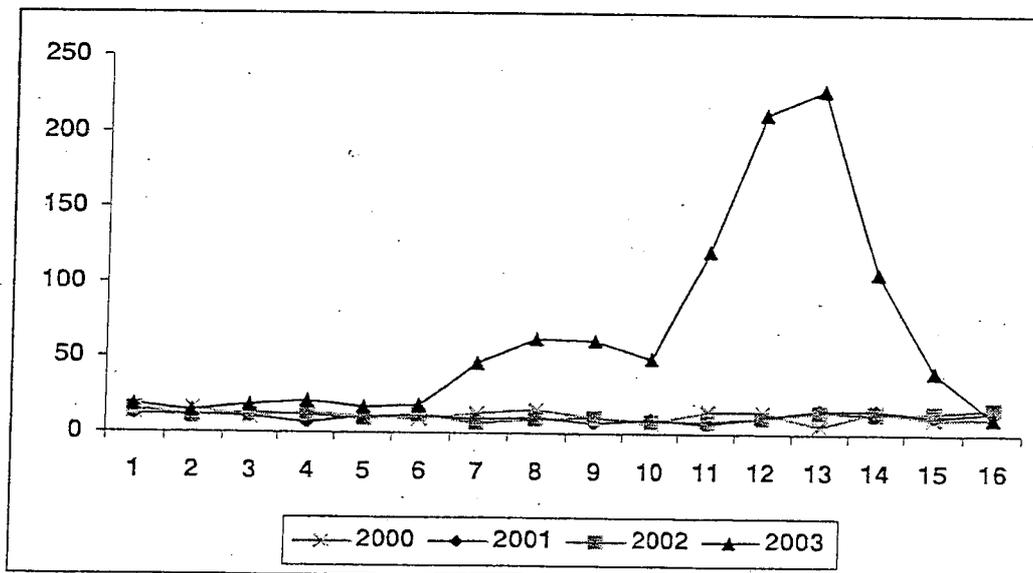
- 1) **Décès totaux dans de grands centres hospitaliers de plusieurs villes.** Ces données permettent d'évaluer la dynamique de l'épidémie. Les données disponibles montrent une baisse significative du nombre de décès après le pic du 12 août, comme en témoignent les données de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) (fig. 1). Le nombre de décès a diminué significativement les 13 et 14 août, indiquant un repli de l'épidémie, mais il restait supérieur au nombre observé dans la période précédant l'épidémie. Ce jour, des informations partielles semblent confirmer le retour vers le nombre de décès moyen observé hors canicule, sans qu'il soit possible pour l'instant de considérer que l'épidémie soit complètement résolue, des décès différés étant à craindre.

Figure 1. Nombre de décès journaliers survenus dans les établissements de l'AP-HP (25 juillet-16 août 2003)



2) **Interventions sanitaires des services de secours (Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris (BSPP).** La figure 2, qui porte sur les décès a priori directement ou indirectement liés à la canicule observés par la BSPP pour Paris et la petite couronne (départements 75, 92, 93, 94, 95) du 1^{er} au 14 août 2003 et les compare aux décès constatés par la BSPP à la même période en 2001 et 2002, confirme la dynamique de l'épidémie avec une augmentation commençant le 7 août, un plateau les 8, 9 et 10 août et une augmentation brusque le 11 avec un pic le 13 août, suivi d'une diminution nette le 14 qui se poursuit le 15 et le 16.

Figure 2. Données des sapeurs pompiers de Paris : victimes secourues décédées a priori directement ou indirectement de la canicule pour Paris et petite couronne aux mois d'août 2000, 2001, 2002 et 2003.



- 3) **Caractéristiques des personnes décédées par hyperthermie sur l'ensemble du territoire (enquête InVS).** Environ un millier de fiches reçues à ce jour par l'Institut de veille sanitaire font l'objet d'une analyse, dont les résultats devraient être disponibles en début de semaine.
- 4) **Surmortalité totale associée à la canicule (PMSI, Inserm).** Plusieurs sources de données sont utilisées pour son estimation : certificats de décès, exploitation des données du PMSI et données de mortalité de l'Inserm). Les remontées actuelles des certificats de décès - encore partielles - montrent des variations trop importantes, tant géographiques que d'un centre à l'autre dans les mêmes zones, pour qu'une évaluation nationale fiable du nombre absolu de décès soit effectuée. Une évaluation complète nécessite la remontée des 36 851 communes, qui a été requise de façon accélérée, mais ne devrait pas être disponible avant plusieurs semaines. En attendant, des estimations seront éventuellement fournies à partir des données des pompes funèbres et d'autres sources dans les prochains jours.

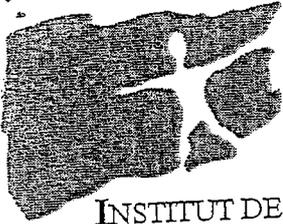
Contact presse :

Laurence Danand. Tel : 01 40 56 52 62. Mail : laurence.danand@sante.gouv.fr

Sites Internet :

Ministère de la santé www.sante.gouv.fr

Institut de veille sanitaire www.invs.sante.fr



Décès par coup de chaleur lié aux conditions climatiques

L'analyse a porté sur 941 fiches incluses dans l'enquête. Parmi celles-ci, 505 correspondaient strictement à la définition de cas ($T^{\circ} > 40,6^{\circ} C$) et 436 mentionnaient soit une température inférieure à ~~41~~, $6^{\circ} C$ (339) soit ne mentionnaient de température (97). Ces 2 groupes ont été analysés séparément.

1. Analyses des décès par coup de chaleur « strict » ($T^{\circ} > 40,6^{\circ} C$)

1.1 Description des personnes

— Sexe et âge

Les femmes représentent 60,9 % des décès.

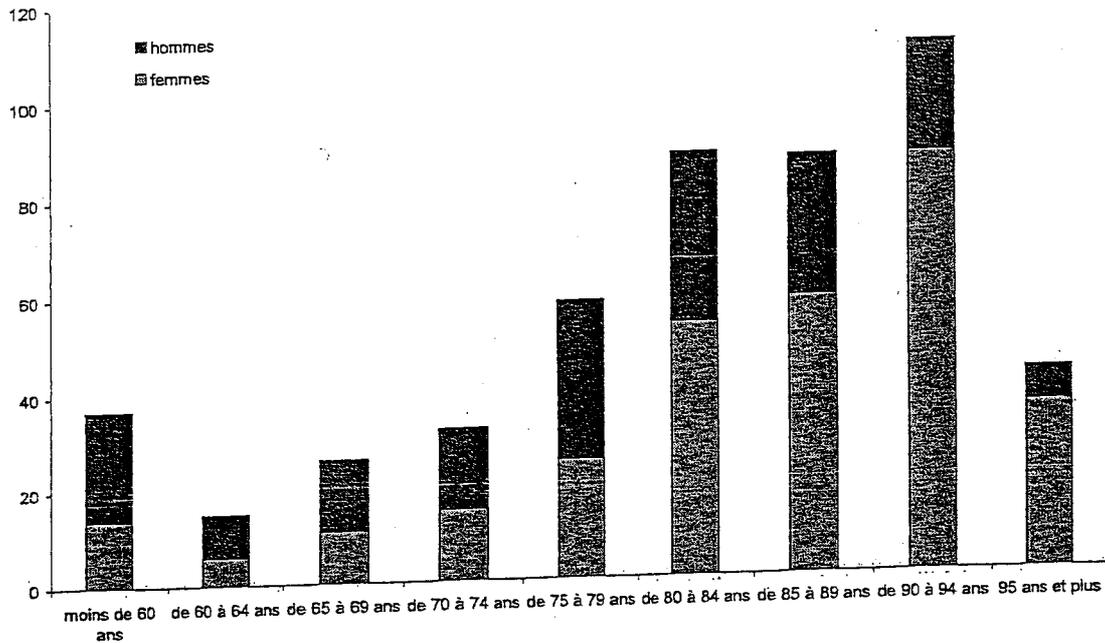
La répartition par âge et par sexe est la suivante :

	femmes	hommes	Total
moins de 60 ans	14 (37%)	23 (62.2%)	37
de 60 à 64 ans	6 (40%)	9 (60%)	15
de 65 à 69 ans	11 (42.3%)	15 (57.7%)	26
de 70 à 74 ans	15 (45.5%)	17 (51.1%)	32
de 75 à 79 ans	25 (43.1%)	33 (56.9%)	58
de 80 à 84 ans	53 (60.2%)	35 (39.8%)	88
de 85 à 89 ans	58 (66.7%)	29 (33.3%)	87
de 90 à 94 ans	87 (79.1%)	23 (20.9%)	110
95 ans et plus	35 (83.3%)	7 (16.7%)	42
Total	304 (61.3%)	191 (38.5%)	495

11 %

11 %

Nombre de décès par coup de chaleur (définition stricte) survenus dans les hôpitaux entre le 8 et le 12 août 2003 selon l'âge et le sexe (N= 495)



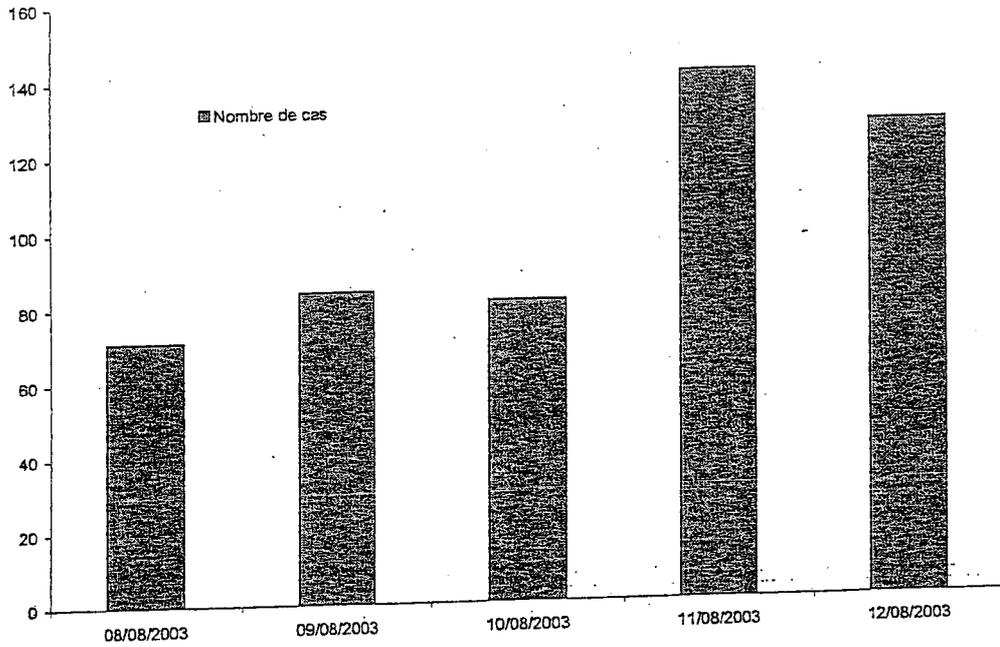
— Lieu de vie au moment du coup de chaleur ayant conduit au décès

Lieu de vie	
Habitation vivant seul	61 (13 %)
Habitation ne vivant pas seul	88 (19 %)
Institutions diverses	318 (68 %)

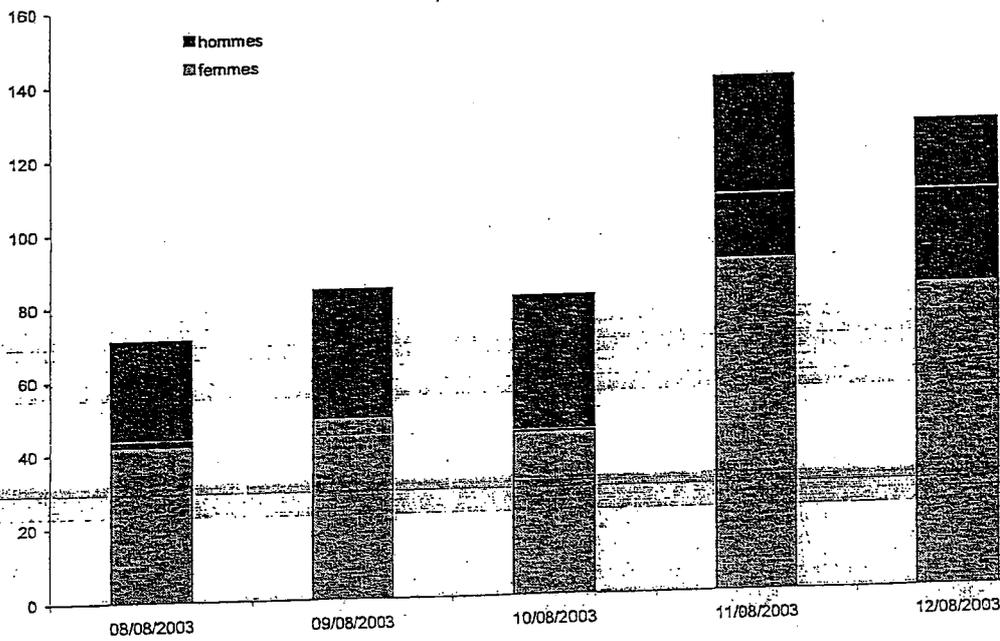
Type d'Institutions	
Foyer logement	27 (8,5 %)
EHPAD-MR	126 (39,6 %)
Centre de long séjour	70 (22 %)
Hôpitaux	78 (24,5 %)
Autres (dont cliniques + établissements)	14 (4,4 %)

1.2. Courbes épidémiques

Nombre de décès par coup de chaleur (définition stricte) survenus dans les hôpitaux entre le 8 et le 12 août 2003 (N= 504)



Nombre de décès par coup de chaleur (définition stricte) survenus dans les hôpitaux entre le 8 et le 12 août 2003 selon le sexe (N= 504)



COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: samedi 16 août 2003 19:23
À: BOLOT-GITTLER, Anne; ABENHAIM, Lucien
Objet: Problèmes sanitaires liés aux décès dus à la canicule

Je vous prie de trouver ci-joint un point reflétant la situation au 16 août dans l'après-midi. Les premières remontées des départements commencent à me parvenir et ne signalent pour l'instant rien de spécial.

Je reste joignable sur le portable de garde de la DGS.

Y. Coquin



Décès-chaleur.point1.
DOC



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
Le Chef de service

Paris, le 16 août 2003

NOTE
pour le Ministre
A l'attention de Mme A. BOLOT-GITTLER, Directrice adjointe du cabinet

Objet : Problèmes sanitaires liés à l'augmentation des décès (transports et dépôts des corps)

J'ai fait le point avec le Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC), avec la Direction de la défense et de la sécurité civile (DDSC, J-F RAFFY), avec la préfecture de police de Paris (L¹-C^{el} LE BARS), ainsi qu'avec la Direction régionale des affaires sanitaires d'Ile de France (DRASSIF, Mme L'HELLGOUAC'H) sur la question des dépôts et des transports de corps.

Il n'existe pas, pour le moment, de remontées faisant état d'une situation sanitaire critique en quelque point du territoire que ce soit. Il existe un délai légal entre le décès et l'inhumation, qui est au maximum de 6 jours, mais qui peut être allongé, par dérogation préfectorale. Dans plusieurs régions, ce délai a été porté à 15 jours car les procédures d'inhumation ou de crémation ne pouvaient suivre la courbe des décès, malgré l'augmentation d'amplitude des horaires d'ouverture des installations. Cet allongement du délai avant inhumation ne pose en principe pas de problème sanitaire, les corps étant mis en bière et les personnes étant décédées d'affections non infectieuses.

Cet allongement du délai d'inhumation a eu pour conséquence inévitable un engorgement massif des lieux d'accueil des corps (chambres funéraires ou mortuaires) particulièrement net en Ile de France, notamment à Paris, ce qui a conduit :

- d'une part, les entreprises de pompes funèbres à ouvrir de nouvelles installations et à installer des tentes réfrigérées dans différents endroits de la région,
- d'autre part, l'Institut médico-légal (IML, 450 places + 200 remises en service mardi 12), à accueillir de nombreux corps.

Les capacités d'accueil de l'IML étant actuellement dépassées, le préfet de Paris a pris, jeudi 14 août, la décision de réquisitionner un entrepôt réfrigéré (+ 05° C) à Rungis, d'une capacité annoncée de 700 places, mais en réalité supérieure.

La principale préoccupation vient de ce que de nombreux corps de personnes vivant seules sont découverts à domicile dans un état déplorable, notamment à Paris où il est fait état de 280 corps dans cet état depuis le 06 août (dont 90 pour la seule journée du 15 août). Ces corps ne peuvent pas être conservés à température positive et nécessitent l'intervention des équipes d'hygiène de la Mairie de Paris qui évacuent le corps et effectuent une désinfection des lieux. Le préfet de police a pris ce matin la décision de louer 4 camions frigorifiques (donc capables de maintenir une température négative) correspondant, après aménagement intérieur, à une capacité d'accueil de 180 corps au moins.

Ces deux dernières décisions (entrepôt de Rungis et camions frigorifiques) devraient permettre, au rythme actuel et en particulier à la faveur de la baisse des décès, d'assurer un retour à la normale progressif de la situation.

A notre demande, la DDSC a adressé un message urgent aux préfets afin de faire un point précis des situations sanitaires qu'ils jugeraient préoccupantes. Les réponses doivent nous remonter à partir de ce soir. Je vous propose de faire un nouveau point lundi 18 août.

MINISTERE DE L'INTERIEUR
Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles
Centre Opérationnel de
Gestion Interministérielle des Crises

STANDARD : 01 . 56 . 04 . 72 . 40 TELECOPIE : 01.41.11.52.52

DATE : 17 aout 2003
URGENCE :
EXP : C.O.G.I.C./CENTRE DE TRANSMISSIONS
NR : 2360
SIGNATURE : CHEF DE QUART ~~CPL LUX~~

DESTINATAIRES	NR TELECOPIEUR	A L'ATTENTION DE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES HANDICAPEES	01.40.56.46.74 01.64.63.80.50	DR. COQUIN

OBJET : EFFETS DE LA CANICULE - TRANSPORT ET CONSERVATION DES CORPS
POINT DE SITUATION AU 17 AOUT 2003

NB PAGE(S) : 1+7

~~CHEF DE QUART
CPL LUX~~

575

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

MESSAGE DE COMMANDEMENT DEPART EN CLAIR

Partie réservée au service transmetteur

Trigramme du transmetteur

LOX

N° enregistrement

2366

Date et heure de dépôt

17/08/03 21:14

Pour la rédaction des messages, voir l'instruction pour l'envoi et la réception des messages de commandement
réf Circulaire INT A 99 00146 C du 17 juin 1999

Partie à remplir par le rédacteur

Type de message

Mention d'urgence

Affaire suivie par
NOM : RAFFY

Texte seulement

NORMAL

Tél : 01.56.04.72.40

Transfert de fichiers

IMMEDIAT

Télécopie : 01.41.11.52.52

Messages à caractère opérationnel ou réglementaire

FLASH

Usage restreint, réservé à la sécurité des vies humaines

DE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES
DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES
BUREAU DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ CIVILES

A :
* MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE, ET DES PERSONNES HANDICAPÉES :
-DR COQUIN (TELECOPIE : 01.40.56.46.74 ET 01.64.63.80.50)
* -HFD

POUR INFORMATION
* PERMANENT DU CABINET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES
* DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES
* DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

BT
NON PROTEGE
MCA

NMR :

OBJET : EFFETS DE LA CANICULE - TRANSPORT ET CONSERVATION DES CORPS - POINT DE SITUATION AU 17 AOUT

2003

PIECES JOINTES : 5 PAGES

TEXTE :

POUR FAIRE SUITE A VOTRE DEMANDE, VOUS TROUVEREZ CI-APRES LE POINT SUR LES EVENTUELLES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LES DEPARTEMENTS POUR LE TRANSPORT ET LA CONSERVATION DES CORPS DES PERSONNES DECEDEES SUITE A LA CANICULE.

SELON LES ELEMENTS RECUEILLIS, LES DIFFICULTES RENCONTREES A PARIS ET EN REGION PARISIENNE NE SE SONT PAS ETENDUES A LA PROVINCE. EN OUTRE, EN REGION ILE DE France, LA SITUATION EST EN VOIE D'AMELIORATION.

-ZONE ILE DE France
VOIR NOTE CI-JOINTE DU PREFET DE POLICE

ZONE NORD

AUCUNE DIFFICULTE A SIGNALER. DES PLACES SONT DISPONIBLES DANS LES PRINCIPAUX CH

ZONE OUEST
AUCUNE DIFFICULTE A SIGNALER. LA SITUATION REVIENT PROGRESSIVEMENT A LA NORMALE.

ZONE SUD
AUCUNE DIFFICULTE A SIGNALER.

ZONE SUD-OUEST
AUCUNE DIFFICULTE A SIGNALER. DES PLACES DEMEURENT DISPONIBLES. AUCUN CENTRE DE CONSERVATION SPECIFIQUE N'A ETE OUVERT.

ZONE SUD-EST
AUCUNE DIFFICULTE A SIGNALER.

ZONE EST
AUCUNE DIFFICULTE A SIGNALER. LES DIFFICULTES ATTENDUES DANS LE DEPARTEMENT DE LA MARNE LES 18 ET 19 AOUT SEMBLENT SE RESORBIR.

SIGNE : REGIS GUYOT, PREFET, CHARGE DE L'INTERIM DU DIRECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE CIVILES,
AUT FONCTIONNAIRE DE DEFENSE

AFFAIRE SUIVIE PAR : JEAN-FRANCOIS RAFFY CHEF DU BCIDCS TEL : 01.56.04.72.40 / TELECOPIE : 01.41.11.52.52

STOP ET FIN
BT



- NR 272 SRDP -

PREFECTURE DE POLICE

SECRETARIAT GENERAL
DE LA ZONE DE DEFENSE DE PARIS

Paris, le 17 août 2003

Le préfet de police,
préfet de la zone de défense de Paris

à

Monsieur le ministre de l'intérieur,
de la sécurité intérieure et des libertés locales
direction de la défense et de la sécurité civiles
bureau de coordination interministérielle
de défense et de sécurité civiles

OBJET : Synthèse de la zone de défense de Paris du dimanche 17 août 2003.

REF. : Votre télégramme DDSC 2240 du 16 août 2003.

Vous trouverez ci-joint la synthèse relative aux effets de la canicule pour la zone de défense de Paris pour la journée du 17 août 2003.

Pour le Préfet de Police,
Le Préfet, Directeur du Cabinet

Michel LALANDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté · Egalité · Fraternité
PREFECTURE DE POLICE

Servant vocal : DR 36 67 22 22 (1,47 F ou 0,22 €/minute)
3611 PREFECTURE DE POLICE (gratuit les trois premières minutes puis 0,37 F ou 0,06 €/minute)
<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr> - tél : cabcom.prefecturecp@ccparis.interieur.gouv.fr

CANICULE

synthèse de la zone de défense de Paris

Dimanche 17 août 2003

La chaîne de traitement des opérations funéraires est toujours très largement freinée en raison du week-end de 3 jours et de la fermeture des services de l'état-civil des mairies.

Le transport et la mise en conservation des corps sont dans l'ensemble réglés compte tenu des diverses dérogations accordées et de la mobilisation des moyens supplémentaires.

Il ne reste presque plus de corps en attente d'être relevés à domicile. Tous les corps sont maintenant en état de conservation grâce aux dispositifs supplémentaires mis en place qui ont été largement dimensionnés.

Les difficultés se concentrent maintenant à l'aval de la chaîne de traitement sur la capacité d'organisation d'obsèques et d'inhumations, et sur l'accueil des familles de retour de congés.

I - Récapitulatif des dispositions de renforcement pour la conservation des corps.

- **Institut Médico Légal (IML).**

La capacité de l'IML a été doublée et portée à 800 places. Les dépouilles mortelles sont accueillies dans les locaux de la place Mazas Paris 12^{ème} ainsi qu'à l'annexe mise en place à Villejuif.

Le nombre de corps entreposés à l'IML est ce jour de 625. Environ, 500 de ces corps sont liés au phénomène de la canicule.

L'IML ne peut techniquement assurer qu'entre 40 et 50 "sorties" par jour. Le délai nécessaire pour revenir à une situation normale est donc estimé à deux voire trois semaines.

- **L'entrepôt de Rungis (4000 m²).**

Réquisitionné par le préfet de police et le préfet du Val-de-Marne, sa gestion a été confiée par convention du préfet de zone aux pompes funèbres générales : il est opérationnel depuis le 15 août après-midi.

Actuellement, 140 corps y sont entreposés dans d'excellentes conditions grâce aux efforts déployés par la société des Pompes Funèbres Générales.

- Les dix containers de 10 places chacun (destinés à entreposer exclusivement des bières), mis à disposition par le ministère de la défense, sont installés à proximité de la préfecture des Hauts-de-Seine à Nanterre depuis le 15 août.

Actuellement 2 corps y sont entreposés.

Ce faible chiffre s'explique par les difficultés que rencontrent les pompes funèbres pour obtenir les documents permettant la mise en bière, notamment ceux délivrés par les services de l'état-civil des mairies d'Ile-de-France.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que la société Pompes Funèbres Générales renforce notablement ses moyens en Ile-de-France (40 personnels et 20 véhicules venant de province).

- **A Paris.**

Les 5 camions frigorifiques à température négative loués par la préfecture de police ont été mis à disposition des services funéraires de la ville de Paris le 16 août à 14 heures. Les 90 corps détenus par ces services sont à présent conservés dans des conditions satisfaisantes.

Les services funéraires de la ville de Paris sont en mesure d'accueillir 110 corps supplémentaires.

Le nombre de corps à domicile a nettement diminué en trois jours : de 74 le 15 août, il est tombé à 15 le 17 août.

II - Dispositions préventives prises par la préfecture de police.

- **Contact avec les personnes âgées.**

Depuis le 15 août, des patrouilles mixtes (policiers-secouristes) assurent le contact avec les personnes âgées de la capitale. Le bilan agrégé des journées des 15 et 16 août est le suivant :

- Visite de 135 maisons de retraite, de 119 foyers et de 41 associations,
- 1662 contacts directs sur la voie publique,
- 4 demandes de prise en charge médicale.

Ce dispositif sera reconduit le lundi 18 août par les seuls services de police. Une opération de même type est menée dans le département du Val d'Oise depuis ce matin.

• **Appel aux personnes âgées.**

Le bilan global de l'activité de la cellule d'appel aux personnes âgées, qui fonctionne depuis le 15 août à la préfecture de police (avec la contribution de la Croix Rouge, FNPC, CFS), est le suivant :

- 3226 personnes ont été appelées,
- 1695 personnes ont répondu et indiqué que tout allait bien pour elles,
- 31 personnes ont fait l'objet d'un signalement aux services de secours,
- 15 appels ont abouti sur les familles indiquant que la personne était décédée.

Cette cellule devrait être désactivée le lundi 18 août au soir, la mission étant reprise par les services de la ville de Paris.

III- Indications sur les décès à Paris et dans la petite couronne.

Le tableau annexé présente l'évolution des décès constatés par la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris dans la capitale et dans la petite couronne au cours des 16 derniers jours. Sans être exhaustif, ce tableau montre la date à laquelle les décès se sont accrus dans des proportions sortant d'une situation pouvant être qualifiée de normale.